

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

Chers députés,

Mesdames, Messieurs, Personne de tout genre, en vos titres et qualités,

Chers amis, cher toutes et tous,

Quel plaisir et honneur d'être ici aujourd'hui, au sein du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles pour recevoir ce Prix François Delor.

Sachez que je mesure bien l'importance de ce prix. François Delor n'a eu de cesse disséquer, de déconstruire une culture de domination et de violence, qu'elle concerne les homosexuels, les personnes atteintes du VIH ou ces normes de masculinité et de féminité en général.

Une culture de domination, c'est un ensemble de pratiques et de discours, répété et légitimité, avec ses propres valeurs, sa propre vision du monde et présente à tous les niveaux d'une société. La comprendre demande un réel effort, une sortie de l'évidence, une remise en question. Cela nécessite en fait de sortir de l'invisible. Et c'est bien là l'objectif de ce prix : donner une visibilité.

Ce mémoire est le fruit d'une volonté de mettre en lumière des individus qui sont doublement invisibles, je dirais même invisibilisées. D'une part, le demandeur ou la demandeuse d'asile, le ou la réfugiée et, d'autre part, les minorités sexuelles et genrées. Ces deux catégories semblent parfois exclusives, voire incompatibles. Il n'en est rien. Avec 72 pays criminalisant les personnes LGBTI, quoi de plus naturel que de recevoir des demandes de protection ici en Belgique. L'ironie de ce phénomène est que ces pays ne font rien d'autre que d'appliquer des lois qui leur ont été transmises par les pays colonisateurs européens, c'est-à-dire nous.

Ces demandeurs d'asile LGBTI mettent au défi nos représentations car ils constituent 2 minorités, bénéficiant d'une considération bien différente

Tandis que les questions LGBTI bénéficient d'une certaine bienveillance dans les discours politiques belges, voulant se donner une image de précurseur, le réfugié alimente encore bon nombre de discours d'intolérance, raciste ou xénophobe. Par le travail récompensé ce jour, j'ai ainsi souhaité comprendre la manière dont un pays comme la Belgique gère cette superposition de représentations.

A cet égard, j'aimerais vous lire un arrêt de la cour suprême britannique, qui avait réellement éveillé ma curiosité et poussé à creuser cette question. En 2010, le Lord Rodger nous expliquait que, je cite,

« En bref, ce qui est protégé est le droit du demandeur d'asile de vivre librement et ouvertement comme homosexuel. [...] De la même manière que les hommes hétérosexuels sont libres de jouer au rugby, boire des bières et "parler femmes" avec leurs amis, les hommes homosexuels sont libres d'aller

au concert de Kylie Minogue, boire des cocktails colorés et exotiques ainsi que de "parler mecs" avec leurs amies hétérosexuelles »<sup>1</sup>.

Ce mémoire, je dois vous le confier, est aussi un aboutissement personnel. En septembre 2012, quand je rentre à l'Université de Liège, sortant de mon Athénée Royal de Visé, je n'aurais jamais pensé être en face de vous aujourd'hui. A cette époque, j'étais en effet dans cet endroit où l'on renie sa propre identité, où l'on craint en permanence le rejet, où l'on ne se sent pas représenté... Ce mémoire est dès lors une affirmation de ma légitimité, comme d'autres, à parler de ces problématiques qui me touchent, qui nous touchent.

Cette légitimité, elle n'est pas gagnée d'avance. Les études de genre et de sexualité doivent, plus que d'autres, faire preuve d'une exigence académique forte. Les arguments pour décrédibiliser ces champs d'étude sont nombreux et forcent à redoubler de vigilance et de travail.

A travers ce mémoire, j'ai pu mettre en évidence le rôle déterminant du fonctionnaire et de ses propres stéréotypes dans l'octroi du statut de réfugié aux personnes victimes d'homophobie. Cela nous permet donc de repenser deux choses. En premier lieu, le guichetier à l'administration ou le fonctionnaire au plus bas de la pyramide élabore une politique publique en même temps qu'il l'exécute. Il peut à tout moment s'octroyer un pouvoir égal, voire supérieur, à celui du Ministre. En second lieu, ma recherche permet de repenser l'homophobie ici en Belgique, de surcroît au sein d'une administration. En effet, l'interrogatoire de 4 heures, que doit affronter le demandeur d'asile, constitue le moment où se rencontrent deux inconnus toujours, deux cultures parfois, deux orientations sexuelles souvent, mais également celui où la norme juridique se retrouve face à l'individualité

Notez d'ailleurs que ce mémoire m'a permis de décrocher un formidable stage au sein du partenaire portugais de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés. Un véritable défi de passer de la rédaction d'un mémoire, descriptif et analytique par nature, à la rédaction d'une stratégie, prescriptive et ayant un impact direct.

Je profite dès lors de la présence de personnalités politique et académique pour rappeler que ce prix Delor est un formidable soutien, mais également une obligation de suivi, l'exigence de toujours faire progresser les questions à votre niveau de pouvoir. Progresser sur les questions trans identitaires et intersexe, sans penser que l'homophobie a disparu. Progresser sur la santé mentale des personnes LGBTI, sans penser que le VIH n'est plus de notre monde. Lutter contre la LGBTI-phobie, sans oublier les autres discriminations dont ces mêmes personnes peuvent être victimes simultanément : je pense au genre, à l'ethnie, la religion, au statut socio-économique ou au handicap. Ce prix François Delor ne doit pas nous dédouaner de lutter au quotidien contre le sexisme, la transphobie, l'homophobie, l'hétérosexisme, le racisme, contre ces violences qui tuent dans bien des familles, dans la mer méditerranée, dans la rue ou à la machine à café.

Je me permets d'ailleurs de faire un clin d'œil à l'actualité. En effet, le sujet de l'asile LGBTI a pris une autre tournure avec la chasse aux homosexuelles en Tchétchénie, ce pays où le président nous avait rassuré sur le fait que « ça n'existe pas dans son pays ». Le 6 avril de cette année, le secrétaire d'Etat à l'asile et la migration Théo Francken accordait des visas humanitaires à 5 homosexuels tchéchènes... Notons déjà que ce ne sont que de simples visas, et non un statut de réfugiés. Mais, connaissant les déclarations et l'idéologie de Théo Francken, qu'en pensez ? A l'image de Geert Wilders ou à certains égards de Marine Le Pen, un certain discours LGBTI friendly émerge au sein d'une droite conservatrice et populiste. Méfiance, les personnes LGBTI se voient la plupart du temps mobilisées pour recréer une division entre des européens blancs tous prétendument tolérants et des étrangers tous, de façon homogène, homophobes, et donc hétérosexuels d'ailleurs. Théo Francken n'est pas en reste. Il suffit de lire le blog du parlementaire avec lequel il a étroitement travaillé sur ce dossier : Piet de Bryune. Saluant la décision, qu'il a lui-même initié, il explique que la Belgique ne pouvait pas rester immobile face à ses persécutions perpétrées par un pays, je cite, « majoritairement islamique ». Un argument qui a sans doute motivé Théo Francken à agir. Espérons que ces homosexuels tchéchènes ne soient pas eux-mêmes musulmans, il serait bien embêté...

Il me reste à saluer et remercier toutes les personnes présentes, mais aussi absentes, aujourd'hui.

Je remercie ainsi le jury du Prix Delor pour la reconnaissance faite et la lumière jetée sur cette problématique, je remercie Arc-en-Ciel Wallonie, et toute son équipe, mais également Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son soutien et le signal envoyé.

Je remercie mon jury de mémoire, Pr. Catherine Fallon, Pr. Nicolas Thirion et, mon promoteur, Geoffrey Grandjean. Il n'a cessé de m'insuffler cette motivation tant nécessaire à la réalisation d'un mémoire, je lui en suis pleinement reconnaissant. Je remercie également l'Université de Liège, qui a su éveiller ma curiosité et me transmettre toutes ces connaissances.

Je remercie mes parents, pour leur amour et leur soutien indéfectible, mes amis, pour leur écoute et leurs conseils toujours bienveillants, et plus particulièrement mes relecteurs, Juliette, Colin et Wendy.

Enfin, merci à tous pour votre attention et continuons à perpétuellement questionner la normalité.